

Messages communs des gouvernements locaux et infranationaux

Contribution des villes, métropoles, régions et leur association à Rio+20

Messages présentés au Secrétaire Général de l'ONU

Par CGLU, FOGAR ; ICLEI ; NRG4SD and C40 with the support of UNACLA, UN-Habitat, Cities alliance and Ford Foundation.

23 avril 2012

Un développement urbain réussi est la clé du développement durable

L'urbanisation est un moteur de la croissance économique mondiale et du développement. C'est dans les villes du monde que les pressions générées par la mondialisation, les migrations, les inégalités sociales, la pollution, le changement climatique et le chômage des jeunes sont les plus directement ressenties. Toutefois, les zones urbaines sont aussi sources d'innovation depuis des siècles et produisent, à l'heure actuelle, plus de 75% du PIB mondial. Nous devons tout mettre en œuvre pour parvenir à des villes à l'environnement durable, à la société responsable et à l'économie productive.

Les autorités locales et infranationales insistent sur l'urgence de la situation : il faut agir maintenant, par des actions concrètes, des engagements notables et des résultats.



UCLG Sections
Africa



Asia-Pacific



Eum-Asia



Europe



Latin America



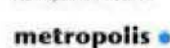
Middle East-West Asia



North America



Metropolitan Section



Compte-tenu de ce qui précède, les autorités locales et infranationales avancent les recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 1 : Une nouvelle architecture de gouvernance multi-niveaux est nécessaire

Nous nous engageons à promouvoir des partenariats efficaces pour construire les villes durables, en incluant tous les partenaires concernés dans des plans d'actions pour le développement urbain durable à tous les niveaux. Nous devons intensifier l'échange d'expériences et d'exemples entre villes, potentiellement au travers d'une e-plateforme et d'un partenariat mondial pour les villes durables, qui impliquerait une participation multi-acteurs – villes et gouvernements locaux, société civile, gouvernements nationaux et secteur privé.

Nous mettons l'accent sur l'importance de la participation des citoyens et sur la capacité de la communauté locale à impliquer de nombreux acteurs tels que les citoyens et les groupes de la société civile, ou encore le secteur privé.

En tant qu'acteurs gouvernementaux, nous appelons les Etats membres à prendre en compte au sein de la gouvernance internationale la perspective unique dont bénéficient les gouvernements locaux et infranationaux grâce à leur proximité vis-à-vis des citoyens et à les inclure dans les futurs cadres institutionnels qui seront établis pour l'agenda du développement durable. Ce point est essentiel à la réalisation de la durabilité et à la mise en œuvre de mécanismes efficaces de gouvernance, fondés sur la transparence, la participation, l'égalité et la responsabilité.

RECOMMANDATION 2 : Les villes durables sont un thème transversal de l'agenda du développement durable. Les potentiels Objectifs du développement durable doivent inclure au moins un objectif sur « Les villes durables pour tous » et mentionner :

- A) **L'accès aux services essentiels de qualité.** Il s'agit d'une responsabilité fondamentale pour les gouvernements locaux et infranationaux, qui doivent bénéficier de davantage d'autonomie, notamment par l'allocation de ressources humaines et financières : les transferts de responsabilités sans financements correspondants doivent être évités.

Afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes, nous devons aussi améliorer les services de base, tels que la santé, la nutrition, l'eau potable, l'assainissement et la gestion des déchets. Les dirigeants des villes doivent protéger et maintenir nos environnements naturels et construits et encourager le développement d'infrastructures durables et efficaces, au travers de la promotion de régulations [codes] de construction durable et de mécanismes d'incitation. Le développement du transport durable, de solutions pour les infrastructures et d'infrastructures dédiées aux énergies renouvelables doivent aussi permettre l'accès à l'énergie durable pour tous. Il est important de maintenir une approche intégrée des infrastructures et des services dans les processus de développement urbain.

- B) **L'inclusion sociale et l'égalité.** Ce point inclut l'égalité des genres et les services à l'enfance et à la jeunesse et devra être assuré par le biais de gouvernements locaux renforcés et responsables. C'est uniquement en investissant dans le capital humain et en garantissant une distribution plus équitable des richesses, en particulier pour réduire les disparités nationales, qu'il sera possible d'éradiquer durablement la pauvreté et d'établir un équilibre territorial dans les processus de développement.

- C) **L'environnement.** Ceci implique la reconnaissance d'un statut légal pour les biens publics mondiaux. L'adaptation au changement climatique, la planification de la réduction des risques de catastrophes et la planification de la résilience sont des points clés qui doivent faire l'objet d'une plus grande attention et de ressources plus importantes. Nous constatons un besoin de stratégies globales de la gestion des risques qui permettraient de mettre en place une plus grande résilience face aux catastrophes naturelles dues à l'instabilité géologique, aux impacts du changement climatique et météorologique, autant de facteurs qui peuvent durement affecter les villes.

RECOMMANDATION 3 : Il faut renforcer la cohésion territoriale au sein des politiques de développement

Dans la mesure où les défis et responsabilités liés à la durabilité s'étendent au-delà des frontières politiques, les mécanismes de consultation, la solidarité entre territoires et les cadres de gouvernance intégrée doivent être promus dans les résultats de Rio+20.

Le renforcement des capacités structurelles des territoires et les investissements dans les infrastructures sont essentiels à l'éradication de la pauvreté.

Les politiques nationales urbaines, établies avec la pleine collaboration des autorités infranationales, doivent permettre à ces dernières de gérer l'urbanisation durable.

RECOMMANDATION 4 : La culture doit être reconnue comme une dimension importante du développement durable

Nous incitons les autorités locales à utiliser la culture comme une force de régénération urbaine et d'inclusion sociale, en encourageant la protection de l'héritage et les industries créatives et en reconnaissant la valeur ajoutée de la diversité culturelle.

Nous encourageons l'usage des technologies de l'information et de la communication pour promouvoir des villes intelligentes et connectées entre elles, à même de donner accès à l'économie de la connaissance et de développer les services publics via des sites Internet d'e-gouvernements.

RECOMMANDATION 5 : Développement de mécanismes légaux pour les gouvernements locaux et infranationaux

Des règles bien définies sont nécessaires pour que les autorités locales et infranationales puissent établir des systèmes de bonne gouvernance et de gestion qui leur permettront, par exemple, de : a) développer des systèmes municipaux modernes de gestion des déchets, centrés sur les 3 R – réduire, réutiliser et recycler ; b) rendre possibles l'enregistrement légal du territoire urbain et la planification de l'usage des sols ; c) optimiser la gestion urbaine grâce à un suivi et une capacité d'intervention améliorés.

Nous nous engageons à développer les politiques territoriales et à mettre en œuvre, si nécessaire, des programmes de réforme des réglementations et procédures, afin d'atteindre un développement urbain durable et de mieux gérer les impacts du changement climatique, garantissant ainsi que toute intervention territoriale sera ancrée dans les cadres d'une gouvernance territoriale efficace. Dans ce contexte, le lien entre sociétés rurales et urbaines prend toute son importance. Il a été avancé que des politiques rurales adéquates peuvent jouer un rôle important dans la gestion du processus d'urbanisation.

RECOMMANDATION 6 : Développement de mécanismes financiers pour les gouvernements locaux et infranationaux

Nous appelons à une augmentation des investissements dans l'infrastructure urbaine et nous demandons aux institutions financières nationales et internationales de développer des mécanismes financiers permettant d'améliorer la prestation de services, incluant, entre autres : i) la gestion des options et services liés au transport durable, particulièrement en ce qui concerne le transport de masse et le transport non-motorisé ; ii) les réseaux d'acheminement de l'eau et les équipements de traitement des eaux.

RECOMMANDATION 7 : Les gouvernements locaux et infranationaux, centres de la croissance verte

Il est nécessaire de déterminer un autre type de croissance économique, différent tant dans sa structure que dans sa qualité. La croissance doit être redirigée vers des tendances incitant à la production de ressources, à la résilience, à l'établissement d'infrastructures urbaines pauvres en émissions de carbone et attentives à minimiser les risques, ainsi qu'à une planification urbaine renouvelée. Une économie verte mondiale doit inclure les économies urbaines vertes et doit accorder davantage d'autonomie aux gouvernements locaux et infranationaux.

RECOMMANDATION 8 : La Conférence Rio+20 doit être considérée comme un premier pas vers Habitat III, qui s'attachera à relancer l'agenda urbain par des engagements mondiaux

Nous nous engageons à développer les politiques urbaines nationales, définies avec la pleine coopération des autorités locales et infranationales. Ces politiques devront intégrer la volonté de toutes les sphères de gouvernements de soutenir une approche de gouvernance holistique, intégrée et multi-niveaux de la planification urbaine et du développement, laissant aux gouvernements locaux et infranationaux une part d'autonomie et accordant une attention particulière aux défis spécifiques et essentiels des zones métropolitaines.

Nous appelons tous les Etats à donner priorité au développement durable en accordant davantage d'attention et d'investissements à la planification urbaine, à la législation urbaine, à l'économie et à la gouvernance.